



12 avril 2014 à St Nazaire

Compte rendu de notre réunion « amis de la Vie 44 »

Réflexion autour des questions préparatoires au synode sur la famille

loire-atlantique@amisdela Vie.org

Après un accueil autour d'un café, nous nous retrouvons dans une des salles du Parvis. Une introduction est faite par Bernard Bardin. Il excuse Jean Mercier qui devait nous dire où en était le Vatican dans la préparation du prochain synode. Nous espérons qu'il pourra être des nôtres à l'occasion d'une prochaine rencontre.

Philippe Rialland avait contacté Damien Poignant (diacre de la Mission de France). Il nous a envoyé un document exprimant la position de la M. de F, après lecture des questions posées par notre Pape au sujet de la famille.

Notre assemblée étant restreinte nous nous présentons :

Damien Poignant est célibataire et fait partie de la communauté de la Mission de France qui regroupe prêtres et laïcs. Puis à tour de rôle chacun présente sa famille et parle de la pratique chrétienne chez les enfants et petits-enfants et de ses divers engagements. Nous sommes heureux d'accueillir 2 lectrices du journal La Vie de St Nazaire et Philippe Vigneau qui est bénévole au Parvis, entre autres.

Le Parvis est un lieu souhaité par notre ancien évêque Mgr G.Soubrier ; 5 paroisses(soit 15 églises) et 50 bénévoles sont impliqués dans le fonctionnement ; en ce lieu, on trouve des salles d'exposition, 10 salles pour des formations, des rencontres, des retraites, une bibliothèque et la librairie Siloé. Non loin, il y a une annexe « le carré St Anne » où ont lieu les réunions des mouvements scouts, du M.E.J,...

Bernard reprend la parole et nous dit qu'il est heureux de cette délocalisation de nos rencontres Amis de la Vie et que nos CR seront communiqués au journal puis mis en ligne.

Philippe nous présente le document publié par la Mission de France (annexe) et cède la parole à Damien de la Mission de France. (Plus d'informations sur leur site)

Son histoire :

Créée par les évêques de France en 1941, par le cardinal Suhard, dont la mission initiale était de réanimer la Foi des hommes de son temps. Puis il s'est agi pour des prêtres (formé dans un séminaire) d'être présents dans les lieux de vie. D'ailleurs, certains se feront prêtres ouvriers.

Mais en 1954, l'Eglise leur interdira de continuer leur activité professionnelle. Toutefois, le séminaire ne sera pas supprimé, le pape Pie XII érige la Mission en diocèse, avec un évêque à sa tête. Le mouvement évolue et depuis août 2002, la « communauté Mission de France » s'est créée : 400 laïcs, 300 prêtres et 15 diacres présents dans 7 pays pour annoncer l'Evangile.

Elle forme un diocèse dans l'Yonne (en lien avec les autres diocèses) et le lieu de rassemblement est l'abbatiale de Pontigny. Elle a son propre séminaire. Localement il y a une équipe sur St Nazaire -Clisson, des équipes sur Nantes. Ce réseau s'occupe de la famille, de la santé, du monde du travail, etc. Les ressources financières proviennent de dons, des évêchés.

En théorie, la mission d'une équipe est donnée par notre évêque et celui du diocèse.. Une présence dans de nombreux mouvements (MCC, CVX,...) et des responsabilités dans de nombreux domaines : La Famille, la Santé , le marché du travail,... ce qui permet de tisser de nombreux réseaux.

Nos réflexions personnelles :

- être présent auprès de non-croyants
- être témoin
- notre priorité est d'aller vers ceux dont la présence dans l'église est éloignée

Par rapport au synode :

La Mission de France a été interrogée sur « les défis pastoraux dans le contexte de l'évangélisation » et certains y ont répondu. L'ouverture aux différences, les problèmes qui nous dérangent : accès aux sacrements suite à une rupture, un divorce, passer d'un Dieu-juge au Dieu –Amour (cf. document en annexe) Le document expose la réalité du monde d'aujourd'hui mais ne porte aucun jugement.

Une discussion s'en est suivie après lecture de la conclusion du document :

« Le temps est venu de ré-ouvrir le chantier pastoral et théologique de la sacramentaire afin que tous ceux qui ont rencontré le Christ crucifié et ressuscité et vivent de sa parole, puissent aussi en recevoir la présence corporelle. Il est temps de mettre fin à toutes les incohérences juridiques, théologiques et pastorales qui brouillent les repères de tout le monde et repenser l'accès aux sacrements selon des critères renouvelés (qui tiennent compte des dimensions historiques relationnelles) afin de rester fidèles à l'Esprit Saint qui ne cesse de faire toutes choses nouvelles pour que l'amour de Dieu continue de remplir les cœurs. Continuer de susciter des chemins pour que la Bonne Nouvelle soit vraiment perçue comme telle par tous, ce qui veut dire en premier lieu par les plus pauvres, tel est notre désir le plus vif. »

- Le document des évêques est prudent, celui de la Mission de France propose des solutions concrètes tel que le catéchuménat de préparation au mariage.

Il faut que « le document de la Mission de France » remonte à Rome

S'il y a un décalage entre le prêtre et les paroissiens (que faire, ? des exemples vécus ont été évoqués.)

- Lors d'une préparation au mariage où le futur couple parle de leur engagement ; une proposition est faite : à Carquefou , les préparations sont différentes car les couples engagés dans les préparations sont différents.
- Les nominations de L.E.M (laïcs en mission) existent et il semble qu'ils aient une grande liberté.
- Le questionnaire a fait l'objet d'une publicité très variable dans notre diocèse voire aucune information dans certaines paroisses.
- **P.** se dit choqué de voir que les sacrements refusés à sa sœur qui, après un long veuvage, vit maritalement avec un ami d'enfance (séparé/non divorcé depuis longtemps) . L'Eglise ne fait aucune différence entre les deux situations. Certains prêtres sont plus tolérants et ne refusent pas l'Eucharistie.

Ph. signale que le sacrement du mariage est possible après une vie hors mariage, alors qu'il est impossible si cette personne a été mariée.

C. rappelle que le sacrement du mariage est donné entre deux personnes et que le prêtre en est le témoin.

Il y a des attitudes qui ne permettent pas d'effacer des erreurs passées mais constituent cependant des attitudes de rachat.

P. signale le cas de son fils ayant quitté sa femme pour une autre. Il a eu une fille et a dû vivre une seconde séparation dans un contexte compliqué. La mère étant malade et incapable d'assumer l'éducation de l'enfant (intervention des services sociaux, tribunal) son fils a choisi de reprendre sa fille et de s'occuper de son éducation.

B. souligne la contradiction entre notre libre choix auquel doit nous conduire notre Foi d'adulte et les interdits ou obligations auxquels nous contraind l'institution Eglise.

Damien souligne qu'il n'a jamais entendu que, qui que ce soit fut condamné pour ses comportements dans une paroisse.

P. précise qu'il y a sans doute un problème de pédagogie qui fait que, les positions de l'Eglise sont mal comprises, mais que l'on ne peut nier qu'il y ait une forme de condamnation dans le refus des sacrements.

Une autre participante intervient et rappelle qu'on ne peut pas être chrétien seul. Les chrétiens doivent faire des choix librement au sein d'une communauté.

Un membre d'une E.A.P fait part de son expérience, au cours d'une réunion débattant sur les unions entre homosexuels. Deux clans s'étaient opposés, chacun restant sur ses positions, ce qui l'avait laissé insatisfait. Avoir une opinion : oui, mais il faut accepter que l'autre ait quelque chose à m'apprendre.

Puis un débat est proposé :

« En ce qui concerne la préparation au synode, comment chacun d'entre vous a-t-il ressenti cela ? »

- Une lectrice de St Nazaire : « le document du pape était compliqué et long »
- Pour nous à Nantes : le délai de réflexion était trop court
- Il est intéressant de relire l'intervention de Monique Baujard (responsable du service de la famille à la conférence des évêques de France) lors de l'AG de notre association (voir doc en annexe)
- le CCBF a vite réagi
- voir aussi le dossier mis en ligne par Caritas internationalis
- 83 évêchés ont fait remonter des réflexions
- il nous semble important de ne pas oublier les familles qui sont dans la pauvreté
- l'idée force du questionnaire est l'ACCOMPAGNEMENT auprès de FAMILLES
- Monique Baujard nous dit « *les familles en rupture se sentent jugées , il faut créer des espaces d'écoute , d'accueil et mettre en place des processus d'accompagnement* »
- les uns et les autres évoquent des cas concrets dans leurs familles respectives et les difficultés à accepter parfois
- un rappel est fait sur ce qu'est le sacrement du mariage et donc par la suite est fait appel à la conscience de chaque couple et à la liberté de chaque couple ;
- « *Qui suis-je pour juger ?* » nous dit le pape François
- un idéal de vie est à donner par l'Eglise mais chacun a son chemin qui n'a pas à être jugé.
- ATTENTION à ne pas dire que l'Eglise juge
- il faut prendre à rebours le langage médiatique et ne pas oublier par exemple que Sœur Emmanuelle a osé distribuer la pilule, l'Abbé Pierre à la question « comment lutter contre le SIDA ? » avait répondu : *par la fidélité*. Ce qui lui avait valu d'être hué dans les médias.

Ce que nous attendons de l'Eglise quand à la modélisation : nous avons une conscience individuelle , donnée par DIEU, qui prévaut et l'Eglise doit nous donner des repères.

- Les chrétiens doivent s'engager dans leur diversité mais rester libres (conscience individuelle de chacun)
- A propos des demandes du sacrement du baptême : relisons ce qu'écrit notre pape François (p.6 document M.de F, en annexe) en citant St Thomas d'Aquin et St Augustin.
- « **Les amis de La Vie 44** » ne se sont pas prononcés sur le document du pape car nous ne sommes pas un mouvement, mais il fut discuté en réunion d'équipe pilote.

2^e partie de notre rencontre : L'hebdomadaire LA VIE vous a-t-il éclairé sur la préparation du synode ? et quels sont les numéros qui vous ont touchés récemment ?

➤ Dans le numéro sur la « fin de vie » 7 février, un article intéressant sur le Vatican...

J-P Denis nous en avait parlé dans un de ses éditoriaux

L'impact de J-P Denis est très fort, il peut nous choquer et ne nous laisse jamais indifférent

- Les « post scriptum » peuvent être des lectures extraordinaires : à relire celui qui évoquait la rivière et le désert. On peut regretter les points de vue du psychanalyste Miller.
- ***Nous avons enfin eu le plaisir de lire un article parlant de l'association « le pain contre la faim » dont notre ami de La VIE 44, Louis Thomas est le président.***
- La variété des témoignages dans les « Essentiels » est enrichissante et les méditations nourrissantes.
- On retient l'article sur les 3 P : PRIER, PARLER, PLEURER
- **« Faut-il appeler le mariage chrétien « alliance matrimoniale » ?** Pour aller dans ce sens, **B.** nous dit que l'Eglise a souvent été promoteur dans les démarches d'accompagnement sociétal (mariage, éducation, santé, état civil,...) qui se sont imposées puis ont été relayées par la société civile.

Un évêque américain suggère d'abandonner le concept de mariage pour revenir au concept de l'Alliance. Partant du constat que ce terme « ne signifie plus ce qu'il a signifié par le passé » et que quand l'église l'utilise « nous ne voulons clairement plus dire la même chose que ce qu'un nombre croissant d'Etats veulent dire. » Charles Pope suggère donc de revenir à une expression plus ancienne pour définir le sacrement d'un point de vue catholique : « alliance matrimoniale. » ...

... Ainsi, explique-t-il, « ce que la société civile veut dire en employant le mot « mariage » n'a plus rien à voir avec ce que l'église entend par là... n'est-ce pas pour nous le moment d'accepter cet état de fait et de commencer à utiliser nous-mêmes un autre mot :

*« **sacrement de l'alliance matrimoniale.** » (Matinale du jour : la Vie)*

- Une idée pour notre hebdomadaire **« que faites vous de vos anciens numéros ? »**
Quelques idées lancées : les déposer dans la salle d'attente d'un cabinet médical, le donner à un voisin, à un ami fâché avec l'Eglise, les apporter au centre de détention pour les détenus qui viennent aux célébrations , ...

Remarques diverses :

Si nous pouvions après nos rencontres, partager une célébration et faire connaître notre journal, le distribuer, comme nous l'avions fait en novembre à St Herblain. (**Opération la Vie en main**)

Bernard B. nous redit avoir été heureux de décentraliser une rencontre « amis de la Vie » et une lectrice de St Nazaire s'engage : « je ferai de la pub. une prochaine fois »

Merci à tous et particulièrement à l'équipe du Parvis que nous ne manquerons pas de solliciter à nouveau.

D'après des notes prises par P. Guillon de Princé et C. Michaud.

Les documents référencés : vous ont été adressés avec l'invitation à notre rencontre. Un nouvel envoi groupé serait trop volumineux. Vous pouvez toutefois me faire la demande de l'un ou l'autre de ces documents)